

Zeitschrift: Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande
Band: 14 (1915)
Heft: 3-4

Artikel: Au souffle de la vaudaire : lettre à M. Louis Gauchat
Autor: Muret, Ernest
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-241850>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AU SOUFFLE DE LA VAUDAIRE

Lettre à M. Louis Gauchat¹



Mon cher ami,

Veveysan de naissance, grandi au souffle de la *vaudaire*, je me suis, avant les bateliers de Saint-Gingolph et de Meillerie insurgé contre votre opinion d'antan, qui dérivait ce mot du nom de ma patrie vaudoise. Cependant, votre objection contre l'étymologie *vaudai*, « sorcier, diable », me touchait d'autant plus qu'aux exemples du XVII^e siècle invoqués par vous j'en puis ajouter un du XVI^e : « devers la Voudeyre », dans un document vaudois de 1553². J'en étais venu à supposer, entre le synonyme *uberre*³ et *vaudai*, un de ces croisements, une de ces contaminations dont notre collègue Tappolet constatait naguère la fréquence dans nos patois⁴. Mais voici qu'en même temps vous nous apportez le « fait nouveau » qu'exige tout jugement en cassation et une sentence nouvelle, contre laquelle je n'ai plus garde d'interjeter appel.

Pour établir que le *v* de la forme chablaisienne *vovaire* est le continuateur légitime de l'*s* sonore jadis prononcée dans *Valle(n)sem* et l'hypothétique **valles-aria*, vous ne pouvez, à la vérité, vous fonder que sur des exemples du type *undecim*, *quindecim*, et sur l'analogie des mots où une *s* sourde, précédée de *l* ou de *n*, a été changée en *v* ou en *f*. Les mêmes considé-

¹ Voyez *Bulletin*, X, p. 46, et XIII, p. 62.

² *Mémoires et Documents* publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, XXIII, p. 318.

³ *Bulletin*, II, p. 63.

⁴ *Ib.*, XIII, p. 46.

rations m'avaient déjà conduit, en mon particulier, à expliquer par le même processus phonétique un nom de lieu vaudois qui nous montre, comme celui d'*Anzeinde*, rappelé à la fin de votre article, et quelques autres en Savoie¹, un *v* patois correspondant à une *s* entre voyelles ou un *z* de l'usage officiel. Deux probabilités concordantes n'équivalent pas à une certitude; mais, dans les sciences historiques et philologiques, ne devons-nous pas souvent nous contenter à moins? En s'entr'aidant comme l'aveugle et le paralytique, votre étymologie et la mienne, dont je vous prie d'être le parrain, remédieront autant qu'il est possible à leur commune faiblesse.

Le 23 décembre 1043, Aymon, évêque de Sion, inféodait au chanoine marié Warnerius, à sa femme Helisana et à leurs héritiers la terre de Morcles, avec l'alpe de Martenod². Or, un pâturage de la commune de Bex, qui n'est séparé du territoire de Morcles que par le massif de Javerne, s'appelle *Eusannaz*, *Ausannaz* ou *Euzanne*, en patois *évanna*, et ce nom s'identifie avec celui d'Helisana aux mêmes conditions (ou sous les mêmes réserves) que *vovaire* avec **vallesaria*. Si nous avons rencontré juste, ce serait un nouveau spécimen à ajouter au petit nombre des lieux dits tirés de noms de femmes, tandis qu'*Anzeinde*, plutôt que d'un féminin *Adosinda*, me paraît être issu du masculin *Adosindus*, conformément à un mode de dérivation des noms de lieu qui est représenté dans le voisinage par *Bovonnaz* (ou *Bovonne*), de *Bovon*, et dans toute la Suisse romande par beaucoup d'exemples analogues.

La présence d'une *l* ou d'une *n* précédente est indispensable pour que l'une des sifflantes *s* ou *z* soit changée en *ts* ou *dʒ*; mais je ne crois pas que l'évolution postérieure de *ts* et *dʒ* à *θ* ou *f*, *δ* ou *v* ou *d*, dépende encore de cette condition, ni qu'il y ait besoin de recourir à *anve* (ou *ondè*) et *tienva* pour expli-

¹ Mésinge, Jonzier, Minzier, Scionzier. Voyez *Romania*, XXXVII, p. 75.

² *Mém. et Doc.*, XVIII, p. 338.

quer *dove* (ou *dòdè*), *treive*, *quatorve* et *seve*¹. L'*n* qui termine aujourd'hui la première syllabe d'*Anzeinde* n'est constatée qu'à partir du XVII^e siècle, et la prononciation contheysanne *ainnda*, supposant un *avjnda* antérieur, corrobore les graphies *Adzenda* et *Azenda* des années 1300-1302. *Mésinge* (près de Thonon), en 1248 *Meizinium*, en 1294 *Mezingio*, *Mesingio*, en 1298 *Mecingio*, dans le patois actuel *mèvjndò*, et quelques-uns des noms vaudois et valaisans que je citerai tout à l'heure pour illustrer le changement en *d*, font tomber toute restriction.

Ainsi que l'a très bien reconnu M. Jaccard dans son *Essai de toponymie*, un ancien *dj* gallo-roman, noté au moyen âge par *i* ou *g* et habituellement représenté dans nos patois par *dz*, l'est exceptionnellement par *d* dans les noms de quelques pâturages des Alpes vaudoises : *Audon*, à Ormont-dessus², en 1332 *Ougion* et *Ouzon*; la *Badausaz*, à Ormont-dessous, au XIV^e siècle *Baioussa*; *Chaudes* dans le bassin supérieur de l'Hongrin, au XII^e siècle *Calgi*, *Chaugi*, *Chages*. En contraste avec la prononciation *ròdzòmõn* du nom de Rougemont, ce *d* sporadique reparaît au Pays d'Enhaut dans les lieux dits *Rodomonts*, *Rodocher* et *Rodoscaix*, *Rodovanel*. Dans la grande commune valaisanne de Conthey, il sert à caractériser le patois des villages montagnards par opposition au *dz* régnant dans le bas. On dit *lòdzò* et *lòdò*, *fànq̄dzò* et *fànq̄dò*, en parlant de deux hauts pâturages dont les noms sont identiques au français « auge »³ et au dialectal « fenage ». Les *vèrdzèlè* du Bourg, les *vèrdalè* de Premploz et les *vèrdèlè* de la commune voisine d'Ardon sont autant de répliques d'un même nom, diminutif fréquent de « verger ».

Ces faits nous éclairent sur les vicissitudes antérieures et l'extension géographique de ce *d* alpin que vous avez signalé

¹ Les formes en *v*, d'après Fenouillet, *Monographie du patois savoyard* (Annecy, 1903), pp. 31 et 58.

² Ne pas confondre avec l'*Audon* bernois, qui a donné son nom à l'Oldenhorn et dont le *d* peut avoir une autre origine.

³ Masculin dans nos patois, comme il l'est parfois en ancien français.

dans les noms de nombre. Mais ils ne jettent qu'une lumière indirecte sur celui du mot *vaudaire*, puisque c'est principalement dans le bassin du Léman qu'on ressent les effets de ce vent diabolique. Comme vous le donnez à entendre, il se pourrait que notre *d* eût jadis occupé une aire plus vaste que celle où le cantonne aujourd'hui notre ignorance. Je relève dans des documents du xv^e siècle¹ les graphies *Vizi* (1435, 1453), *Vizy* (1471, 1488) et *Vidi* (1452) du nom bien connu de Vidy, ancienne paroisse et lieu dit de la commune de Lausanne. Il resterait à en élucider l'étymologie² et à rendre compte de la graphie du *Cartulaire de Lausanne*: *viti*, en 1228³. La valeur attribuée aux lettres latines par les scribes du moyen âge est parfois incertaine, et cette incertitude autorise mainte hypothèse. Ce *d* de *Vidy*, ce *d* de *vaudaire* (le *vaudai* « peut-être s'y mêlant ») ne serait-il pas, dans les plus anciennes mentions, une notation imparfaite, dans le français local et les patois influencés par lui, un substitut du *ð* persistant, à Montreux et à Blonay, dans la série des noms de nombre de « onze » à « seize » ? L'histoire encore si mal connue de nos dialectes, à laquelle doivent contribuer les patois modernes, les noms de lieu et tous les documents écrits dans nos contrées, offre aux linguistes un magnifique champ d'investigation, où se plaît à vous rencontrer souvent

Votre fidèle collaborateur et ami,

ERNEST MURET.

¹ *Mém. et Doc.*, XXXV, pp. 162, 176, 197 et 220 ; *Mémorial de Fribourg*, IV, p. 316.

² Peut-être **vitic-etum*, de *viticem*, au sens d'« osier » qu'il a dans quelques patois du midi de la France ?

³ *Mém. et Doc.*, VI, p. 12. A ce que veut bien me faire savoir le savant bibliothécaire de Berne, M. de Mulinen, la lecture n'est pas douteuse et le *t* ne peut être confondu avec un *c*. Le même *Cartulaire* (pp. 132 et 133) nous offre les formes successives *Clingerio* (885 environ et 888) et *Clendie* du nom de *Clendy*, à Yverdon ; mais ce très ancien *d*, apparu dans de tout autres conditions que celui d'*Audon* et de *Vidy*, ne nous concerne pas ici.

P. S. — L'hypothèse de la substitution de *d* à *ð*, dans la transcription officielle et dans le passage du patois au français, est confirmée par le nom d'*Evordes*, lieu dit des communes de Bardonnex et Troinex, annexées en 1815 au canton de Genève. Les derniers patoisants du voisinage prononcent : *a évérðə*. Les plans du XVIII^e siècle nous offrent les graphies *Esvordes*, *Es Vaurdes*, *En Vurse*, *En Vuorse*, *an champ de vorge*, *champ aux vorges*, dans lesquelles on reconnaît le nom patois de plusieurs espèces de saule ou d'osier.

ÉTYMOLOGIES JURASSIENNES



1. *sira* « beau-père » et *dènin* « belle-mère »

Dans la précieuse collection d'anciens termes de parenté que nous offre pour le Jura bernois le poème des *Paniers* aux vers 207-209 du manuscrit A, publié par M. Rossat, il y a un couple particulièrement intéressant, celui des beaux-parents : *sira* pour le masculin, *dènin* pour le féminin. Ces deux mots s'expliquent l'un par l'autre : ce sont sans aucun doute des dérivés de *sire*¹ et de *dèn*, bonne forme jurassienne de *dame*. Ils attestent une fois de plus l'habitude qu'on avait autrefois de désigner les beaux-parents par un titre honorifique. Ainsi toute l'Italie du Nord les appelle *missier* (monseigneur) et *madonna* (madame). En France, l'épithète de *beau* devient terme distinctif : *beau-père*, *belle-mère* (pour d'autres analogies, voir mon étude *Die romanischen Verwandtschaftsnamen*, p. 123).

¹ Ce mot ne peut pas être le latin *socrus*, qui a donné *sire* en Normandie (v. Godefroy), *suire* en ancien français, et qui, dans le Jura bernois, aurait abouti soit à **sur* (*chur*), d'après *tχuə* (cuir), *tχud* (cuide), *truə* (truie), soit à **sær* (*chær*) d'après *tχær* (cuire), *tχäch* (cuisse), *ä* (huis).